



Rencontre territoriale PANAZOL

19 septembre 2025

Bienvenue à tous !

Villes – instances Conseil des Sages représentées

Aureil	Isle
Couzeix	La Souterraine
Panazol	

Liste des coordonnées des participants sur demande auprès de la Fédération contact@villagesetvillessages.fr

Un peu d'histoire

Sous leur forme particulière, originale et novatrice, les Conseils des Sages[®] ont été parmi les premiers concepts organisés de participation des citoyens à la vie locale...

1982, acte 1 de la décentralisation... et de la démocratie locale

La grande loi de décentralisation de 1982 (loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) prévoit, dans son article premier, *"le développement de la participation des citoyens à la vie locale"*, en contrepoids des transferts de compétences qu'opère ce texte.

De fait, la mise en place législative ou réglementaire de la démocratie locale ne commencera à s'ébaucher que dix ans plus tard et ne prendra tout son sens qu'à la fin des années 90.

Entre-temps, des municipalités soucieuses de faire participer les habitants, à l'élaboration des mesures qu'elles étaient amenées à prendre, mettaient en place des **commissions extramunicipales** ne relevant d'aucun dispositif juridique spécifique, qui comprenaient des personnes n'appartenant pas au Conseil municipal (d'où leur nom).

1989, les premiers Conseils des Sages



C'est dans ce cadre, qu'en mars 1989, **Kofi Yamgnane**, maire de Saint-Coulitz, commune finistérienne de 363 habitants, installe un Conseil des Sages chargé de l'assister dans l'exercice de son mandat.

Ce conseil se compose alors de 9 membres élus par les quelque 80 personnes de la commune âgées de plus de 60 ans.

À la fin de cette même année, **Jacques Auxiette**, maire de La Roche-sur-Yon (préfecture de Vendée), comptant alors plus de 48 000 habitants, se dote à son tour d'un Conseil des Sages.



18 février 1993, création de la Fédération des Villes Sages « FVCS »

À l'initiative de Jacques Auxiette, les maires des premières "Villes Sages" décident d'établir un lien entre eux, en mettant en place une Fédération, dont le slogan était : "Pas de retraite pour la citoyenneté." Son lancement, le 18 février 1993 à La Roche sur-Yon, est placé sous le haut patronage du président de la République.

Depuis, en organisant et en animant ce réseau de "Villes Sages", la fédération joue un rôle actif de centre de ressources, de partage et de promotion des Conseils des Sages®

La FVCS (Fédération française des Villes et Conseils des Sages®) dispose en exclusivité des droits d'utilisation de l'appellation Conseil des Sages® et possède la propriété intellectuelle en vertu de la marque Conseil des Sages® déposée à l'INPI.

Seules les villes adhérentes à la FVCS, à jour de cotisation, peuvent utiliser librement tous les attributs et le concept protégé de la marque Conseil des Sages®



face à l'allongement de la durée de la vie et la fascination que continue d'exercer le culte de la jeunesse, de la performance et de la vitesse, de nombreuses voix s'élèvent pour rompre l'isolement des anciens. Mettre leur disponibilité et leurs expériences au service de la cité dont ils sont la mémoire vivante, telle est l'ambition que s'est donnée la Fédération des villes sages. À tous ceux qui souhaitent contribuer au renouveau de la démocratie locale et au resserrement des liens entre les générations, elle lance son appel : « **Pas de retraite pour la citoyenneté !** »

Kofi Yamgnane

*Face à l'allongement de la durée de la vie et la fascination que continue d'exercer le culte de la jeunesse, de la performance et de la vitesse, de nombreuses voix s'élèvent pour rompre l'isolement des anciens. Mettre leur disponibilité et leurs expériences au service de la cité dont ils sont la mémoire vivante, telle est l'ambition qui s'est donnée la Fédération des villes sages. À tous ceux qui souhaitent contribuer au renouveau de la démocratie locale et au resserrement des liens entre les générations, elle lance son appel : « **Pas de retraite pour la citoyenneté !** » Kofi Yamgnane*

Pourquoi et pour quoi faire ?

Tout d'abord, parce que regroupant des communes adhérentes qui ont fait le choix de mettre en place un Conseil des Sages[®], et justifiant de plus de 30 ans d'expérience en la matière, la Fédération française des Villes et Conseils des Sages[®] (FVCS) a toute légitimité à s'exprimer sur la démocratie participative et la concertation citoyenne. Qui plus est quand l'on considère son développement, celui des Conseils des Sages[®], ainsi que la richesse de la matière exprimée et recueillie dans le cadre de leurs travaux ou encore à l'occasion de leur congrès national.

Ensuite, parce que le temps est plus que jamais venu de le faire, en considérant d'une part, l'inquiétant contexte de désaffection croissante des urnes et de remise en cause des institutions et de la démocratie représentative ; d'autre part, l'ampleur et la diversité des expressions citoyennes émergentes : l'urgence est réelle et le devoir absolu de contribuer à un réel renouveau démocratique.

Vous exercez ou aspirez à des fonctions électives nationales ou locales ? Vous vous intéressez à la démocratie participative ou êtes amené à en traiter ? Le présent LIVRE BLANC de la FVCS porte l'ambition de vous interpeller, de vous inviter à connaître et reconnaître le grand mouvement des Sages, voire... de vous engager à soutenir son action volontariste au service d'une démocratie apaisée et vivifiée.

Un livre blanc ?
/ un livre facile à
faire et à lire :
il est tout blanc,
il n'y a rien
dedans.



en
appel

Démocratie...
ON a eu des vaccinodromes...
→ il nous faut des
démocratodromes !
← vite !
en
appel

PAGE 4 CONSULTER DES "SAGES"
Et pourquoi pas sous un "arbre à palabres" pendant qu'on y est ?

PAGE 6 LA FVCS
Encore une obscure fédération repliée sur elle-même ?

PAGE 10 UN CONSEIL DES SAGES[®]
La croix et la bannière pour l'installer, l'organiser, l'animer ?

PAGE 12 LES SAGES
Des retraités désœuvrés aux missions occupationnelles sans enjeu ?

PAGE 16 LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
De la com pour les élus, un persim pour les services, un yoyo pour les citoyens ?

PAGE 18 LES VILLES ADHÉRENTES À LA FVCS
La démocratie participative réduite à leur seul Conseil des Sages[®] ?

PAGE 20 LES CONGRÈS ANNUELS DE LA FVCS
À part s'y retrouver, il n'en sort rien de productif et de projectif ?

PAGE 22 MOTION DE LA FVCS
Un livre blanc pour l'avenir... Vers une démocratie apaisée et vivifiée !

Sommaire

LIVRE
BLANC

VERS UNE DÉMOCRATIE APAISÉE ET VIVIFIÉE !

La Fédération française Villages et Villes Sages

- ▶ Experte des instances **CONSEIL DES SAGES** depuis 1993
- ▶ Garante de la Charte et des principes fondamentaux les régissant
- ▶ Une association dont les membres sont les communes adhérentes
- ▶ Un Conseil d'administration composé d'un collège d'élus et d'un collège de sages

Un centre de ressources et d'informations

- ▶ **La Charte des instances CONSEIL DES SAGES**
- ▶ **Le Livre blanc « Vers une démocratie apaisée et vivifiée »**
- ▶ **Des fiches actions accessibles sur le site internet...vaste source des actions réalisées partout en France !**
- ▶ **Des fiches « Les Sages de A à Z »**
- ▶ **Une infolettre Mess@ges**
- ▶ **Un groupe Whatsapp des élus locaux**

Une Fédération au service des collectivités dans le cadre d'un accompagnement personnalisé

▶ **Des conseils et des réponses aux questions et sollicitations**

▶ **Une boîte à outils pour l'aide à la mise en place et au fonctionnement de instances CONSEIL DES SAGES (modèles de délibérations, de règlement intérieurs ...)**

Des échanges et des partages d'expériences

- ▶ **Un congrès national annuel :**

Luc-sur-Mer (2025), Thionville (2024), Rochefort (2023), Panazol (2022), Jeumont (2021) ...

- ▶ **Des Rencontres territoriales : Saumur, Luc-sur-Mer, Montceau-Les-Mines, La Roche-sur-Yon, Saint-Paul Trois châteaux, Haut-Rhin, Panazol...**

- ▶ **Des journées thématiques**

La promotion de la démocratie participative et la représentation des communes adhérentes

- ▶ La participation aux Salons des Maires (niveau national et régional)
- ▶ Des rencontres avec des élus nationaux
- ▶ La reconnaissance d'intérêt général et l'agrément ministériel Jeunesse et Éducation populaire
- ▶ La création à venir d'un Comité scientifique
- ▶ Des partenariats avec des fédérations et associations nationales

Le développement et l'animation du réseau VILLAGES ET VILLES SAGES



**VILLAGES
ET VILLES
SAGES**

**Commune adhérente à la Fédération française
Villages et Villes Sages**





- [VILLAGES ET VILLES SAGES](#) ▾
- [LES ACTIVITÉS](#) ▾
- [CONGRÈS NATIONAL](#) ▾
- [ADHÉRER](#) ▾
- [RESSOURCES](#) ▾
- [ESPACE ADHÉRENTS](#) ▾



**Un festival de la participation citoyenne à Saint-Denis de La Réunion**
16 Jul 2025 | Actualités

**Un quiz des personnalités Saintes-Loises**
6 Jul 2025 | Actualités

**Bouaye (44), des nouveaux sages enthousiastes**
30 Jun 2025 | Actualités

**Thouaré-sur-Loire (44), un panneau symbolisant la participation citoyenne**
19 Jun 2025 | Actualités

**Rencontre territoriale dans le Haut-Rhin**


CLIQUEZ ICI

DATES IMPORTANTES

Vendredi 19 septembre 2025
Rencontre territoriale à Panazol (Haute-Vienne)

26, 27 et 28 septembre 2025
Congrès de l'Association des Maires Ruraux de France

Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 octobre 2025
Congrès annuel à Luc-sur-Mer (Calvados)

Tweets by FvcsSages

SUIVEZ-NOUS !

 Facebook

 @FVCSages



Villages et Villes Sages

Une fédération, des territoires et des citoyens engagés



Mise en valeur de
l'utilité des instances
Conseil des Sages dans
la démocratie
participative citoyenne,
dans leurs valeurs et
leurs actions concrètes

Au 31-12-2024, ce sont
147 villes adhérentes

Définition instance Conseil des Sages

Une instance CONSEIL DES SAGES s'inscrit dans le cadre des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, relatives à la participation des habitants à la vie locale. Il s'agit d'un comité consultatif en tant qu'instance de réflexion et de propositions. Une instance CONSEIL DES SAGES peut aussi conduire des projets et réaliser des actions. Il ne s'agit pas d'un organe décisionnel.

Sur décision de la Municipalité, la mise en place de cette instance oblige de part et d'autre des obligations. Cela doit être considéré comme un véritable outil de démocratie participative. Le lien entre l'instance et la municipalité doit être fluide pour encore mieux servir l'intérêt général et le lien avec la population.

Définition instance Conseil des Sages

Une instance Conseil des Sages parmi les multiples sujets peut bien entendu s'occuper de solidarité et des séniors... « mais pas que » par opposition aux instances Conseil Municipal des Seniors ou conseil des Séniors, qui le plus souvent ne s'occupent que des problématiques de personnes vieillissantes. Une instance Conseil des Sages peut s'intéresser à tout sujet considérant la clause générale de compétence d'une commune.

Pour la mise en place d'un Conseil des Sages ou termes analogues (Comité des Sages...), la Fédération française Villages et Villes Sages fournit une Charte énumérant les grands principes que la ville adhérente s'engage à respecter.

La Fédération ne s'immisce pas dans le fonctionnement de l'instance/collectivité mais répond à toute question.

Les grands principes de la Charte

Art. 10 Obligations des membres de l'instance :

Chaque membre d'une instance CONSEIL DES SAGES reconnaît la présente Charte.

Il **apporte, bénévolement, l'expérience et les connaissances, acquises au cours de sa vie**, au service de la communauté dans son ensemble.

Il **s'interdit toute prise de position qui ne serait pas motivée par l'intérêt commun** des habitants ou de la commune ou de l'EPCI.

Il **s'interdit tout acte à caractère politique susceptible de porter atteinte à la neutralité politique de son instance CONSEIL DES SAGES** et s'oblige à ne plus participer à ses travaux, dans les six mois précédant une élection politique à laquelle il envisage de se présenter.

Il **reconnaît être lié par le devoir de réserve**.

...

Les grands principes de la Charte

Art. 11 - Être membre d'une instance CONSEIL DES SAGES n'implique aucun avantage financier, ni privilège de quelque nature que ce soit.

Art. 12 - Les modalités de fonctionnement d'une instance CONSEIL DES SAGES sont régies par un règlement intérieur, qui doit être approuvé par le Conseil municipal de la commune ou l'organe délibérant de l'EPCI qui l'a mis en place.

Ce règlement intérieur comporte, notamment les mesures visant à faire respecter les obligations des membres de l'instance CONSEIL DES SAGES.

Quant au nombre des membres de l'instance, la préconisation implique qu'il ne soit pas supérieur au nombre de celui du Conseil Municipal. L'instance peut démarrer avec un nombre suffisant/minimum, tendre vers la parité... et monter au fil du temps pour accueillir d'autres membres. Précautions... 55 ans minimum, sans activité professionnelle majeure

Champs d'actions de l'instance Conseil des Sages

Œuvre pour l'intérêt général dans tous les sujets intéressant la commune

- Cadre de vie - Aménagement – Urbanisme
- Citoyenneté
- Économie - Numérique – Tourisme
- Lien social et intergénérationnel
- Patrimoine
- Solidarités - Santé
- Transition écologique
- International
- ...

Les actions/réflexions peuvent être d'ordre ponctuelles, permanentes, cycliques,... voire se réaliser en partenariat avec d'autres instances/structures. Des réponses doivent être apportées quant à la suite réservée aux travaux des Sages...



Thionville, les 21,22 et 23 novembre 2024



19^e CONGRÈS NATIONAL de la Fédération Française Villages et Villes Sages

O'ORES
ET DÉJÀ,
RÉSERVEZ
VOS
DATES !

20, 21 ET 22 NOVEMBRE 2024 À THIONVILLE (57)



3 jours intenses rythmés par des échanges, animations, de convivialité...



Rétrospective du congrès de Rochefort :

<https://www.youtube.com/watch?v=k59JRJmzR9k>

La totalité de celles réalisées à l'occasion du congrès de Thionville est accessible en format pdf, à partir du lien ci-après :

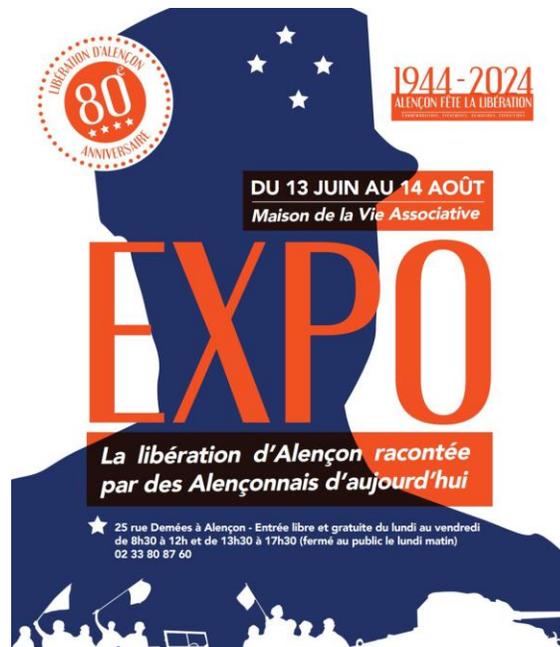
<https://villagesetvillessages.fr/wp-content/uploads/2024/11/Fiches-actions-congres-Thionville.pdf>

Les liens vers les fiches actions élaborées pour les congrès de Panazol et Rochefort sont également accessibles ci-dessous :

<https://villagesetvillessages.fr/wp-content/uploads/2024/02/Fiches-actions-Panzol.pdf>

<https://villagesetvillessages.fr/wp-content/uploads/2024/02/Fiches-actions-Rochefort.pdf>

80ème anniversaire de la
libération 1944-2024
« La libération d'Alençon
racontée par des Alençonnais
d'aujourd'hui » (61)



LIBÉRATION D'ALENÇON
80 ANNIVERSAIRE

1944-2024
ALENÇON FÊTE LA LIBÉRATION

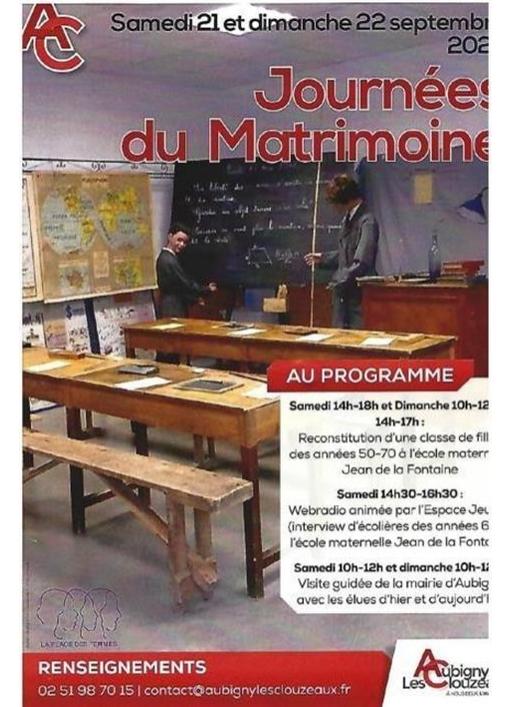
DU 13 JUIN AU 14 AOÛT
Maison de la Vie Associative

EXPO
La libération d'Alençon racontée par des Alençonnais d'aujourd'hui

★ 25 rue Demées à Alençon - Entrée libre et gratuite du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé au public le lundi matin)
02 33 80 87 60

Les actions mises en avant par les Sages

Aubigny-Les Clouzeaux (85)
Journée du mariage



Journées du Matrimoine

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024

AU PROGRAMME

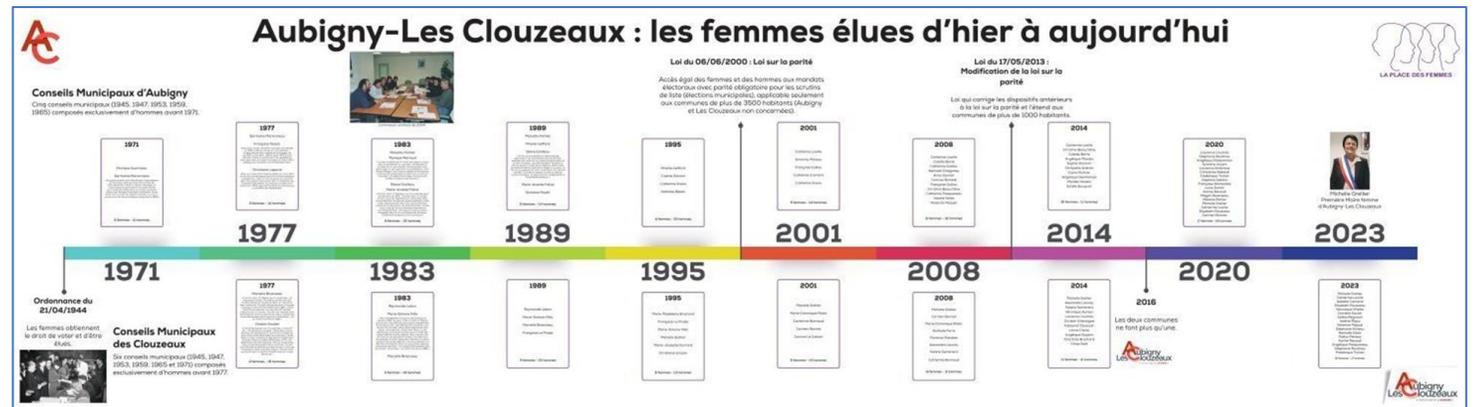
Samedi 14h-18h et Dimanche 10h-12h 14h-17h :
Reconstitution d'une classe de fill des années 50-70 à l'école materr Jean de la Fontaine

Samedi 14h30-16h30 :
Webradio animée par l'Espace Jex (interview d'écôlières des années 6 l'école maternelle Jean de la Fontaine)

Samedi 10h-12h et dimanche 10h-12h :
Visite guidée de la mairie d'Aubigny avec les élues d'hier et d'aujourd'hui

RENSEIGNEMENTS
02 51 98 70 15 | contact@aubignylesclouzeaux.fr

Aubigny Les Clouzeaux



Aubigny-Les Clouzeaux : les femmes élues d'hier à aujourd'hui

1971
Ordonnance du 21/04/1944
Les femmes obtiennent le droit de voter et d'être élues.

1977
Cinq conseils municipaux (1945, 1947, 1953, 1959, 1965) composés exclusivement d'hommes avant 1977.

1983
Six conseils municipaux (1945, 1947, 1953, 1959, 1965 et 1975) composés exclusivement d'hommes avant 1977.

1989
Loi du 08/06/2000 : Loi sur le parité
Accès égal des femmes et des hommes aux mandats électoraux avec parité obligatoire pour les scrutins de liste électorales municipales, départementales ou communales de plus de 3000 habitants (Aubigny et Les Clouzeaux non concernés).

1995
Loi du 17/05/2013 : Modification de la loi sur la parité
Loi qui corrige les dispositions antérieures à la loi sur la parité et étend aux communes de plus de 1000 habitants.

2001
Première femme élue Maire d'Aubigny-Les Clouzeaux

2008
Première femme élue Maire d'Aubigny-Les Clouzeaux

2014
Première femme élue Maire d'Aubigny-Les Clouzeaux

2020
Les deux communes ne font plus qu'une

2023
Première femme élue Maire d'Aubigny-Les Clouzeaux



Créer un questionnaire pour réaliser un sondage sur le logement auprès des seniors

Connaître les besoins des seniors de 70 ans et plus en matière de logement. Mettre en corrélation les attentes/besoins et les réponses existantes.

Dresser un bilan et être force de propositions auprès du conseil municipal.

Amélioration de la vie animale

1. Propositions pour harmoniser les rapports entre les humains et les espèces vivant en milieu urbain et péri-urbain
2. Etablissement d'une charte communale
3. Elaboration d'un guide pratique d'utilisation

Encourager et développer les déplacements piétons dans la ville

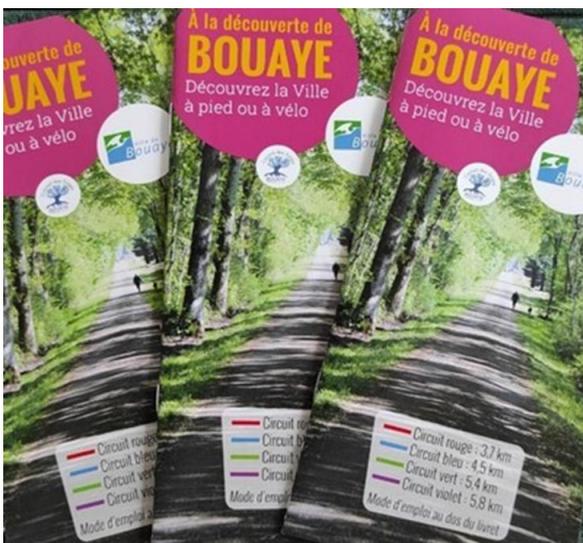
Amélioration des cheminements piétons
Incitation à la marche

Bien vivre / espaces de vie et de rencontres

Repérer les lieux disposant de boîtes à livres pour améliorer ou créer de nouveaux espaces de bien vivre et de rencontres (bancs, tables, nouvelles boîtes à livres, abris végétalisés)

Guide découverte de Bouaye (44)

petit guide des circuits pédestres ou cyclistes sur quatre thèmes : Histoire et patrimoine - Commerces et services Structures sportives et éducatives Sites Naturels



Carry-Le-Rouet (13)

Améliorer l'accessibilité de la commune

Constat des difficultés d'accessibilité



Barrière interdisant l'accès en fauteuil



Tout va bien , on peut traverser en fauteuil

Une petite marche de **1mètre de haut** dans un sens comme dans l'autre

Faire tailler les haies qui débordent sur les trottoirs

Constat des difficultés d'accessibilité

• Trottoirs encombrés

La végétation des haies déborde largement sur le trottoir rendant difficile le passage d'un fauteuil, de poussette d'enfant, de caddy de courses, ...



**Aménagement du sentier des Diables Rouges
et réfection des 5 bunkers de la ligne Maginot de
Fortschwihir (68)**



La Roche-sur-Yon (85)

Actions envers la jeunesse « Outil en main »



La Valette du Var (83)

Création d'un nouveau monument aux morts



JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

De 10h à 17h

Salle du Val de l'Eyre,
LE BARP

ATELIERS / CONFÉRENCES /
SENSIBILISATIONS



ÉNERGIE, EAU
TEXTILES
DÉCHETS, LOMBRICOMPOST
MOBILITÉ DOUCE
ALIMENTATION, CONSOMMATION



- Espace ludique enfants : Jeux de piste, atelier dessin...
- Conférences : sur le Plan Climat Air Energie Territorial (à 11h) et "l'alimentation du sol à l'assiette" (à 14h30)

TOUS PUBLICS



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CONFÉRENCES :



11H : Sybarval : plan climat: Où en sommes-nous de la transition énergétique et écologique ? Durée: 30' + Q/R



14h30 L'atelier du renard bleu : L'alimentation du sol à l'assiette. La place de l'humain dans la chaîne alimentaire. Durée: 1H + Q/R

ATELIERS :



Sybarval : Stand d'informations sur le Plan climat jusqu'à 13H.



Ceseau : Apprendre à économiser l'eau grâce à des outils ludiques.



Repeyre : venez découvrir les champions de la transformation de vos déchets organiques. Un fertilisant pour vos plantes.



Inercycles : Découvrez la mission de recyclage et réparation des vélos. Aide à la remise en selle, aide à la mobilité professionnelle.



Déchetterie Val de l'Eyre : Mes Eco gestes par Janick, comment trier nos déchets pour un recyclage efficace.



LPO : Missions, et actions en Aquitaine pour la protection des espèces, la préservation des espaces, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement



Office du tourisme du Val de l'Eyre : l'éco destination par nature ». Venez découvrir les atouts de notre territoire.



Fringuette : Tout savoir sur la seconde vie de nos textiles. Que deviennent nos vêtements ? Comment le textile est-il trié ?



AFL Outils : Espace Ludique Enfants : jeux de pistes et jeux divers, atelier dessin - Les bonnes pratiques pour une consommation responsable et le respect de l'environnement.

LE P'TIT MÉMO DU CONSEIL DES SAGES

Pour entretenir de bonnes relations avec ses voisins, que l'on vive en maison ou en appartement, il est important de rappeler quelques règles de courtoisie et de citoyenneté.

Nuisances SONORES

Les appliquer au quotidien assure votre tranquillité et améliore votre qualité de vie !

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00



NUISANCES ANIMALES

Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter une gêne pour le voisinage.



"Libéréééé... délivréééé"
LES TROTTOIRS

STATIONNEMENT DES VOITURES

Le stationnement des voitures sur les trottoirs peut constituer un véritable obstacle dangereux pour tous les usagers, tant sur la visibilité des conducteurs que la sécurité des piétons.

Entretenir
C'EST EMBELLIR !



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Il est important de couper les branches de ses arbres et haies qui dépassent chez son voisin ou sur le domaine public de manière à ne pas gêner la circulation des piétons et des usagers de la route ainsi que la visibilité des panneaux de signalisation.

Ne taillez pas vos haies et vos arbres entre le 15 mars et le 31 juillet, cela protégera la biodiversité locale !



LA PROPRETÉ DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Pour la sécurité et le cadre de vie de tous, à toutes les saisons, j'entretiens mon bout de trottoir et mes espaces.



1ère Rencontre inter-sages de Gironde

Donner une suite à la journée des 20 ans du Conseil des Sages de Lormont, à laquelle ont assisté plusieurs Conseils des Sages de Gironde, avec la projection du film souvenir réalisé par le Cours Florent sur leur prestation du 17 novembre 2023.

Créer une dynamique d'échange sur nos pratiques et projets.

Remettre les panneaux d'entrée de Ville du réseau VILLAGES ET VILLES SAGES :

Ambès, Bègles, Cenon, Floirac, La Teste, Le Barp, Montussan et Lormont

LORMONT

La première édition des rencontres inter-Sages a été prometteuse et tend à se pérenniser



Les Conseils des Sages en réunion de travail et de connaissance, une rencontre prolifique. G. B.

Mardi, le Pôle Brassens-Camus accueillait une rencontre inter-Sages de Gironde, initiée par le Conseil des sages lormontais ; une première édition qui en appellera d'autres.

L'instance consultative et participative de réflexions et de propositions de la Ville a mis en place cette réunion à laquelle ont participé les communes de Cenon, Bègles,

Floirac, Le Barp (manquaient à l'appel Ambès, La Teste et Montussan). Une rencontre où les référents ont présenté leurs projets et axes de travaux (politique de la ville, insertion, lien social, cité éducative etc.).

Andrée Galliot-Marcouiller, membre de la fédération Villages et villes sages, vice-présidente du conseil lormontais, accompagnée

de Josette Belloq, présidente et élue à la Ville, recevait pour l'occasion Jean Touzeau, le maire, heureux d'inaugurer cette première, et Hürizet Gunder, adjointe à la citoyenneté et la démocratie locale de Cenon, ravie d'être là et souhaitant la mise en place de rencontres annuelles afin de confirmer l'élan donné et le pérenniser.

Georges Bonhoure

Luc-sur-Mer (14)

Valorisation du marché actuel

Suite à une lettre de mission de la mairie, nous avons été amenés à réfléchir sur le devenir du marché hebdomadaire, celui-ci ne répondant plus aux besoins et attentes des Lutins et des estivants

Prise en compte par la ville ou mode de valorisation de l'action :

La ville de Luc-sur-Mer s'engage à répondre de façon argumentée aux propositions du Conseil Des Sages.



Montarnaud (34)

Projet intergénérationnel

Etude d'un aménagement des mobilités dans le cadre de l'étude urbaine menée par la Municipalité avec public les écoliers du primaire



Création boîtes à livres, embellissement cour école, ateliers d'écriture (classe CP histoires drôles), embellissement abords bibliothèque (jardinage, plantation), jeux de société école élémentaire, accompagnement de classes à des randonnées découverte de la garrigue



Montarnaud (34)

Propreté de la Commune – sensibilisation et participation citoyenne



Recyclage des eaux usées – Étude de faisabilité pour un usage local

Demande de l'élue en charge de l'environnement et portée par la Commission Environnement & Cadre de Vie du Conseil des Sages : Étudier les possibilités de récupération des eaux issues de la station d'épuration, une partie, des eaux recyclées pour d'autres usages locaux pour la commune ?



Montceau-Les-Mines (71)

Une ville sportive, un Conseil des Sages en mouvement

Sensibiliser le plus grand nombre et la population montcellienne, au rôle du Sport, et à l'activité sportive comme vecteur d'émancipation, de partage, de dépassement de soi et du collectif, ce dans sa dimension Intergénérationnelle

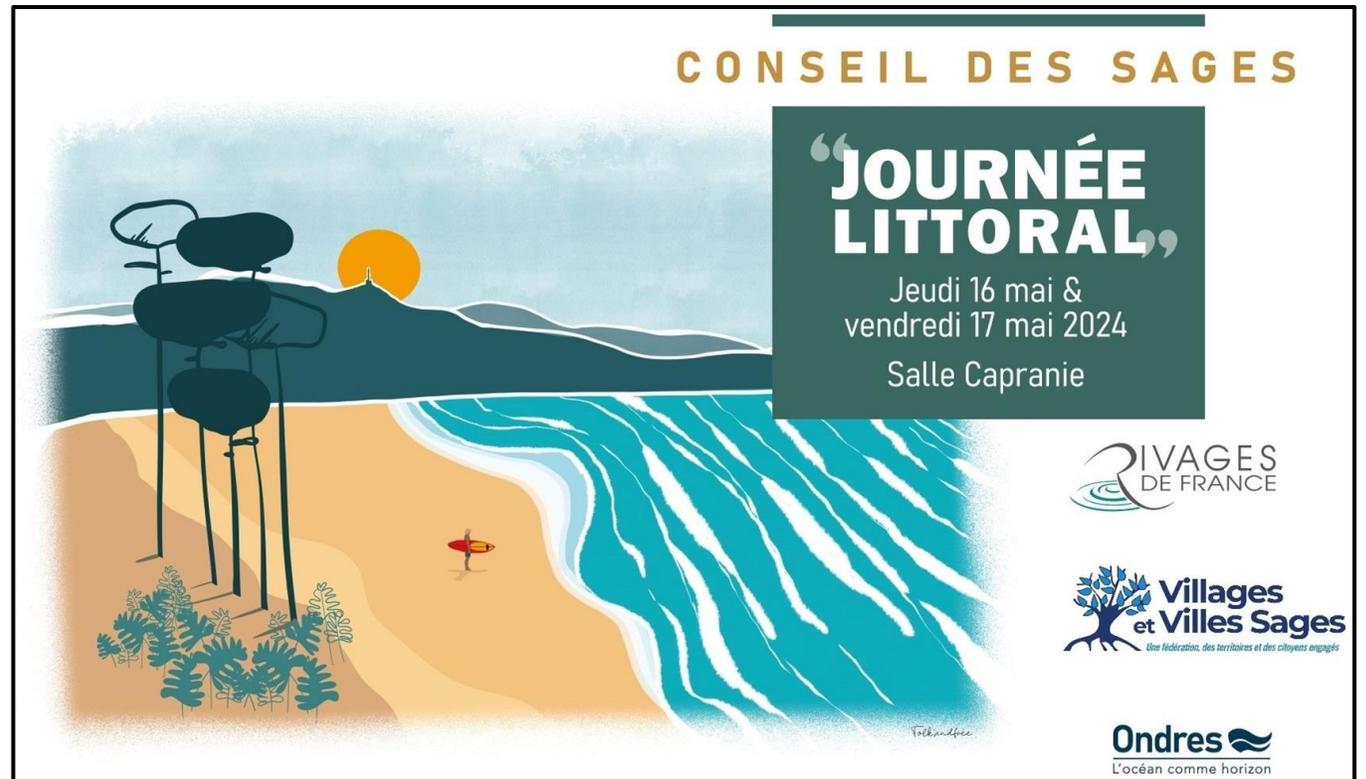


Ondres (40)

Journée littoral

Coorganiser avec la Fédération française Villages et Villes Sages et Rivages de France, une journée d'information et d'échanges entre sages et élus sur leur expérience concernant le recul de la côte et le dérèglement des zones humides dans leur commune.

St Martin de Seignanx, St Georges d'Oléron,
St Laurent de la Prée, St Paul Trois Châteaux,
Biarritz, Anglet, Hendaye, Capbreton, Hossegor,
Le Pouliguen.



Devoir de mémoire

Pose d'une plaque commémorative fi l'occasion des 80 ans de la Libération

Pierre-Joseph Lesseyne



« Rencontres avec les Sages » Visites de convivialité



**VISITES DE
CONVIVIALITÉ
POUR LES
SENIORS
ISOLÉS**

La ville de Panazol poursuit son engagement auprès des aînés et s'investit dans le domaine de la lutte contre l'isolement en partenariat avec le Conseil des Sages.

A partir de janvier 2024, l'opération « rencontres avec les sages » vous propose des visites de convivialité à domicile, réalisées pour les seniors isolés par des volontaires membres du Conseil des Sages.

Ce service gratuit a pour but de rompre l'isolement et de partager un moment convivial autour de jeux, promenades, discussions, ...

**SERVICE GRATUIT
INFORMATIONS
INSCRIPTIONS**

05 55 06 47 79
05 55 31 18 10



Pointe à Pitre (97)

L'écharpe des Sages

Aspect pratique, Symbolisme et Tradition

- Tissu : satin (tissu reconnu pour son aspect élégant)
- Couleur : Vert (le Maire de Pointe-à-Pitre est écologiste)
- Forme : bande de ruban rectangulaire de 1,60 m sur 0,10 de largeur, ajourée de franges orangées aux extrémités.
- Inscription : « Conseil des Sages de P-A-P ». Les mots « Conseil des Sages » sont encadrés par 2 étoiles de couleur argentée, rappelant les cheveux blancs des Sages, emblème de leur expérience et rappelant leur engagement à guider la communauté avec droiture et sagesse.
- P-A-P = Pointe-à-Pitre



Saint Georges d'Oléron (17)

Commission « Adressage » Constitution d'une commission spécifique Groupes de travail par village

En réponse à l'obligation nationale loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) :

- Recenser toutes les voies de la commune
- Nommer ou renommer les voies en doublon, triplon
- Nommer toutes les voies de plus de 4 maisons

Cette mission a pour objet de faciliter l'accès aux services publics ou privés : secours, raccordement de la fibre optique, courrier, livraisons ...



Commission « Villages »

Sécurité, embellissement, mobilité

Déambulations dans les villages pour recenser les lieux susceptibles de présenter des difficultés :



Saint Martin de Seignanx (40)

Séminaire inter instances Conseil des Sages du Seignanx – 1 journée

Une trentaine de participants ont débattu de leurs propres pratiques à travers les différents dossiers sur lesquels ils ont travaillé... Ondres, St André de Seignanx et St Martin de Seignanx



Soullans (85)

Création d'un transport solidaire



Transport Solidaire Soullandais

Un Service à votre disposition!

Vous avez besoin d'être transporté pour vos déplacements?

Médecin Cinéma

Marché

Plage Famille / Amis

Pharmacie

Courses Hôpital

Autres... Coiffeur

J'ARRIVE!

Venez vous renseigner en mairie!

TRANSPORT SOLIDAIRE TSS SOULLANDAIS

CCAS de SOULLANS

02 51 68 57 99

Le matin 9h/12h15 sauf le jeudi

Thionville (57)

Amélioration de la mobilité des seniors dans le centre-ville

Faciliter l'accès et les déplacements des seniors dans le centre-ville en proposant des améliorations des infrastructures existantes et des solutions adaptées, comme des navettes, des bancs et des améliorations des trottoirs



Aide au numérique

Recenser les aides numériques sur la commune
Aller à la rencontre des publics touchés par l'illectronisme



Les déchets et la propreté

Lutter contre l'incivisme au niveau
des déchets sauvages
Analyser les pratiques
Informers les habitants
Se faire connaître des habitants



Cœur de maximes

Création d'un arbre où les maximes seraient inscrites dans des cœurs rouges. Ces maximes parleront d'amour, de respect, d'amitié et d'entraide pour la défense des vraies valeurs de Paix.

Tout public et correspondants des villes jumelées, traduction en allemand et espagnol



Autres sujets du congrès de Thionville

Conférence « La démocratie participative chez nos voisins européens ? »

- Nathalie GRIESBECK, députée européenne de 2004 à 2019, vice-présidente du Conseil départemental de La Moselle de 2011 à 2015
- Doris PACK, députée européenne de 1989 à 2014, spécialiste des politiques d'éducation et de culture
- Eddie AÏT, président de la Fédération française Villages et Villes Sages, maire de Carrières-sous-Poissy, vice-président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise
- Jean-Pierre JAGER, animateur, journaliste et fondateur de La Semaine



Intervention de Madame Isabelle RAUCH, députée de la 9ème circonscription de La Moselle

... Elle affirme que les élus ont besoin de se nourrir de la réflexion de la société civile ... chère aux élus à l'approche des élections, mais qu'il est important de faire vivre tout le temps, considérant d'autant plus que les citoyens engagés constituent un véritable réservoir de compétences....



Conférence « Protéger et valoriser les savoir-faire de nos adhérents,
nos outils de démocratie participative et nos marques :
CONSEIL DES SAGES, ARBRE À PALABRES, VILLAGES ET VILLES SAGES®

Trois marques **collectives** ont ainsi été déposées auprès de l'INPI :

CONSEIL DES SAGES® = l'instance de démocratie participative, le service que propose la Fédération aux maires pour qu'ils le mettent en place aux bénéfices de leurs concitoyens et d'eux-mêmes

VILLAGES ET VILLES SAGES® = le réseau, ce qui fédère, ce qui favorise aussi le développement,

L'ARBRE A PALABRE® = le logo, le graphisme qui identifie, qui fait reconnaître visuellement et rapidement

<https://villagesetvillessages.fr/wp-content/uploads/2025/01/Cabinet-IPSILOM-Markes-Congres-Thionville.pdf>

Les marques collectives sont la copropriété de la Fédération et des collectivités adhérentes. Leur utilisation est précisée dans un règlement d'usage, également déposé auprès de l'INPI

Table ronde « Vers un Comité scientifique auprès de la Fédération française Villages et Villes Sages »

Par Hélène BLAQUIER-REVOL, doctorante à l'université Clermont-Auvergne et qui accompagne la Fédération dans ses Réflexions :

- La légitimité en raison des plus de 30 années d'expertise
- Une expertise dont il faut continuer de la renforcer
- L'inscription durable de la pensée des sages dans la pensée collective
- L'exploration de la richesse des actions menées par les instances CONSEIL DES SAGES
- Des connaissances à analyser, à conceptualiser, à modéliser
- Une aide pour poser des diagnostics
- Des savoirs et des savoir-faire à faire connaître, à partager
- Des questionnements : la pertinence de l'action des instances CONSEIL DES SAGES ; l'état de leurs connaissances et leurs sources d'informations, etc.
- Une évaluation de leur action après 30 ans•...

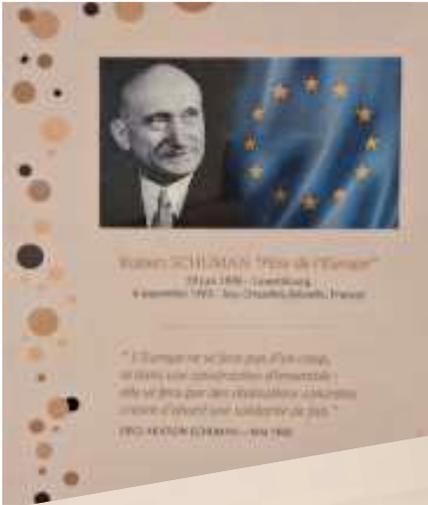
Elle évoque des premières questions qui pourraient guider la réflexion :

- Comment renforcer le pouvoir d'agir des instances CONSEIL DES SAGES, dans une logique de coconstruction avec les collectivités locales ?
- Comment dépasser les formes d'engagement, dites induites, pour favoriser une participation plus autonome et citoyenne ?
- Comment transformer la richesse des expériences des seniors en véritables ressources pour les territoires ?



Dîner de gala offert par la ville de Thionville

Pierre CUNY, maire de Thionville, s'est fait le chantre de sa belle et dynamique ville, tout en rendant hommage à Robert SCHUMAN, Père de l'Europe.



Petit-déjeuner des élus

- Des constats différents, avec des instances CONSEIL DES SAGES très dynamiques et d'autres moins, également selon des périodes et les citoyens qui les composent ;
- L'importance de l'accompagnement des instances et des citoyens qui les composent, par les élus et les professionnels ;
- L'importance de la délégation d'un(e) élu(e) clairement identifié(e) ;
- L'intérêt de partager les expériences avec les actions réalisées, afin de faire connaître et valoriser tout ce que font les Sages, également pour aider à trouver des idées ;
- Les difficultés inhérentes aux relations humaines, pouvant amener parfois à s'interroger sur la pérennité des instances, d'autant plus dans les petites communes ;
- L'acceptation des mouvements, avec des arrivées et des départs ;
- L'organisation de webinaires thématiques, par exemple sur l'articulation des instances de démocratie participative dans les communes ;
- L'organisation d'un temps commun au niveau national, avec par exemple une journée de La Sagesse, sur le modèle de La Fête des voisins ;
- Une rubrique avec le témoignage d'un(e) élu(e) dans chaque infolettre ;
- Une Charte d'engagement des candidats aux élections municipales à promouvoir et développer la démocratie participative.



Rapport moral d'activités

Bilan 2023 – résultat anticipé 2024 – budget prévisionnel 2025

Élection des membres du Conseil d'Administration (27 membres 9 élus et 18 sages)

Feuille de route de la Fédération :

- Conforter l'organisation et la faire évoluer
- Poursuivre le développement de la Fédération
- Affirmer la Fédération en tant que structure de ressources et de services

Annnonce de la ville Hôte pour le congrès 2025 : **Luc-sur-Mer (14) 16, 17 et 18 octobre 2025**

<https://youtu.be/gXWdN6zwZoY>

Le 17 janvier 2025, l'équipe de la Fédération a rencontré Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale, en présence de l'instance CONSEIL DES SAGES de Carrières-sous-Poissy. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur un potentiel temps fort, à organiser dans les salons de l'Assemblée, et permettant de mettre en avant cette forme de démocratie participative. Les échanges se poursuivent en ce sens, également avec le Président du Sénat ...

